

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 29
Nombre de représentés : 05
Nombre de votants : 34

OBJET

Affaire n°2019-016


**CANDIDATURE DE LA VILLE DE
LE PORT
« TERRITOIRE ZERO CHOMEUR
DE LONGUE DUREE »**

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil municipal a été faite le 6 mars 2019 et affichée le 6 mars 2019.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 21 MARS 2019

LE MAIRE


Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MERCREDI 13 MARS 2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le mercredi treize mars, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint, M. Bernard Robert 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 7^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 8^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 10^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine Mounien, Mme Catherine Gossard, Mme Dorisca Tiburce, Mme Mikaëla Latra, M. Romuald Tanguy, M. Jimmy Grondin, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe (par M. Jean-Claude Maillot), M. Alain Iafar (par M. Ludovic Latra), M. Brandon Incana (par M. Jean-Hubert M'Simbona), Mme Bibi-Fatima Anli (par M. Jean Paul Babef), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe).

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Mémouna Patel (17h07).

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absent(s): Mme Cala M'Rhéhoury 5^{ème} adjointe, M. Sergio Erapa 9^{ème} adjoint, M. Hary Auber, M. Patrice Payet, Mme Dalila Mahé.

.....
.....

Affaire n°2019-016

**CANDIDATURE DE LA VILLE DE LE PORT
« TERRITOIRE ZERO CHOMEUR DE LONGUE DUREE »**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2016-231 du 29 février 2016 d'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée,

Vu le décret d'application n°2016-1027

Vu la loi n°2014-1654 du 29 décembre 2014,

Vu le Contrat de Ville du Port pour la période 2015 - 2020

Vu la délibération n° 2016-146 du Conseil municipal du 29 septembre 2016 relative à l'appel à projet ministériel « territoire zéro chômeur »

Vu le rapport présenté en séance du 13 mars 2019 relatif à la candidature de la Ville de Le Port à l'expérimentation nationale « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée »

Après avoir délibéré et à la majorité (4 abstentions : Firose Gador, Sabine Le Toullec, Valérie Auber et Patrick Jardinot),

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver l'adhésion de la ville de Le Port à l'association « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » ;

Article 2 : d'autoriser le Maire à renouveler cette adhésion pour les années suivantes ;

Article 3 : de valider la candidature de la Ville pour l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la Ville ;

Article 4 : de signer la charte d'engagement entre la Ville et l'association « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » pour que la Ville bénéficie de l'accompagnement associatif en tant que territoire émergent ;

Article 5 : d'autoriser le Maire à signer tous documents y afférents.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE



Olivier HOARAU

